



Projet de création du centre d'élevage de bovins Terres de Cavaignac par la SAS T-Rhéna: Dossier de demande d'autorisation environnementale. Etude d'impact communes de Peyrilhac et Nieul.

Observations et propositions de Sources et Rivières du Limousin Association agréée pour la protection de l'environnement.

Selon SRL, la qualité de cette étude d'impact n'est pas à la hauteur de l'enjeu du projet présenté. SRL tient en particulier à dénoncer les carences relatives à la question de l'eau. Il apparaît clairement que le gigantisme d'un tel projet n'est pas compatible avec l'état de la ressource et des milieux aquatiques du bassin versant de la Glane.

Le projet est présenté par le groupe T-Rhéa qui s'est bâti autour d'une activité d'import/export de produits carnés. Il s'est aujourd'hui diversifié en intégrant production, abattage, transformation et distribution dans plusieurs filières (bœuf, veau, agneau, cochon). On est loin des exploitations agricoles traditionnelles du Limousin.

Par ailleurs, le gigantisme du projet risque fort, contrairement à ce qui est annoncé, de perturber gravement l'approvisionnement en eau potable des hameaux environnants. La démonstration n'a pas été faite, loin de là, qu'un tel projet était viable dans un contexte de dérèglement climatique dont on commence juste à voir les premiers effets.

Ce projet compte mettre en place un certain nombre de structures :

- Une structure d'élevage de jeunes bovins de 1640 places
- Une structure d'élevage de génisses de 750 places
- Une structure d'élevage de vaches grasses de 110 places
- Un élevage plein air de 600 génisses.

Pour cela une quantité considérable d'eau doit être mobilisée pour abreuver le bétail et pour des usages divers. L'étude d'impact présentée ne fait pas la démonstration scientifique qu'un tel projet est possible quant à la possibilité du bassin versant de supporter une telle consommation d'eau.

1 – Insuffisances dans l'analyse des modalités d'approvisionnement en eau des sites Chavaignac 1 et Chavaignac 2.

Méconnaissance de la ressource

Pour l'approvisionnement en eau de ces deux sites, il est prévu la création d'une bassine qui serait alimentée d'une double façon de façon à collecter 22000m³ d'eau:

- D'une part par des eaux de drainage collectées de Novembre à Avril. Comme on ne dispose pas des plans du drainage, cela interdit de savoir quel est le potentiel maximum d'eau dont on pourra disposer avant d'atteindre les limites de la ressource. On ne sait pas non plus si cette

ponction d'eau ne va pas concurrencer d'autres usages ailleurs sur le bassin versant. **Une étude complémentaire serait ici nécessaire.**

- D'autre part, par collecte des eaux de pluie. Il est simplement indiqué la superficie des toitures collectées (18000m²) sans aucune hypothèse avancée au niveau de la pluviométrie. Là encore une étude complémentaire serait nécessaire.

Absence d'approche globale de bassin

Il y aurait nécessité de raisonner au niveau du bassin versant de la Glane pour calculer la quantité d'eau qui pourrait être disponible pour le projet en tenant compte des besoins de tous les autres usagers de la ressource. **Une étude complémentaire est ici nécessaire.**

Absence d'analyse prospective

Une analyse prospective quant à l'évolution de la ressource s'impose. Les scientifiques nous annoncent des sécheresses de plus en plus sévères, des précipitations imprévisibles et irrégulières, des canicules de plus en plus longues. Les conséquences sont bien connues au niveau de l'accentuation de la rareté de la ressource. Là encore il faudrait **des propositions sur les modalités de partage de l'eau entre toutes les parties prenantes.**

Eutrophisation

SRL regrette l'absence de prise en compte du risque d'eutrophisation de la retenue du fait du réchauffement climatique avec production de cyanobactéries. Tous les scientifiques savent bien pourtant que c'est une totale hérésie de stoker de l'eau en surface plutôt que de la garder sous terre. **Que se passera-t-il en cas d'invasion de la retenue par les cyanobactéries ?**

Usages contradictoires

Il y a des risques de contractions au niveau de la mobilisation de la ressource. On ne peut pas dire que l'on va récupérer toutes les eaux de pluie sans en tenir compte au niveau de la récupération des eaux de drainage. Cela signifie qu'il ne faut pas dérégler le petit cycle de l'eau. Or, dans le tableau récapitulatif page 106, on peut noter dans la liste des mesures prises :

- « collecte des eaux de toitures pour l'abreuvement des animaux ».
- « infiltration des eaux de toitures dans les sols pour recharger les nappes phréatiques ».

C'est l'un ou c'est l'autre ! Si l'eau est donnée à boire au bétail, elle ne peut pas en même temps s'infiltrer dans le sol pour alimenter la nappe. Or, il est noté page 14 du résumé non technique : « toutes les gouttières des bâtiments de Chavaignac 1 et Chavaignac 2 sont reliées à la réserve d'abreuvement. Les eaux de pluie collectées des toitures (18 000 m²) seront directement acheminées en permanence vers le plan d'eau ».

Compte tenu de l'état du bassin versant de la Glane, compte tenu des observations de terrain de sa commission milieux, SRL affirme que l'approvisionnement en eau de cette exploitation est loin d'être garanti. **Des solutions alternatives sont à rechercher.**

2 –Insuffisances dans l'analyse des modalités d'approvisionnement en eau des sites de Puymaud et des Borderies

Puymaud

Il n'y a aucune analyse chiffrée, si ce n'est d'affirmer complètement gratuitement que le réseau d'eau potable de Limoges Métropole sera suffisant pour répondre aux besoins de l'exploitation. Rien n'est moins sûr compte tenu des conséquences à venir du réchauffement climatique. **Des compléments d'analyse seraient nécessaires.**

Borderies

Les besoins en eau ne sont pas chiffrés. On se contente d'affirmer que les besoins seront satisfaits par recours au réseau d'eau potable. On ne peut admettre une telle insuffisance d'analyse à l'heure où l'eau potable va devenir de plus en plus rare et source de conflits entre utilisateurs.

3 – Insuffisances dans l'analyse du bassin versant de la Glane

Il est mentionné page 45 que les sites de Chavaignac et Borderies se situent dans le bassin versant de deux ruisseaux tributaires de la Glane sans plus de précisions :

- Quels sont ces ruisseaux ?
- Quelles sont leurs principales caractéristiques physico-chimiques ?
- Quels sont leurs débits ?
- Connaissent-ils des assecs ?
- Sont-ils perturbés par des étangs ?

Quel bilan global peut-on dresser du bassin versant de la Glane pour vérifier si la ponction en eau du projet présenté n'est pas excessive ? L'étude d'impact est ici d'une très grande pauvreté. Les données présentées sont uniquement des moyennes. Par exemple : « Cette masse d'eau présente un état écologique moyen ». Cela ne veut rien dire mais surtout ne permet pas de tirer des conclusions fiables sur le potentiel de mobilisation de la ressource en eau de ce bassin versant.

Les observations fines de l'expertise de terrain de SRL sur ce bassin versant démentent cette caractérisation et montrent au contraire une dégradation inquiétante de l'état des têtes de bassin. Par ailleurs, il n'est pas fait référence à la multitude d'étangs sur ce bassin versant qui va poser de plus en plus de problèmes dans les années à venir sur l'évolution de la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité.

4 – Absence de réflexion sur des alternatives

Les scénaris de reprise de l'exploitation actuelle sont d'une pauvreté affligeante. En règle générale, il est d'usage de profiter de la construction de scénarios pour proposer des innovations :

- Le premier scénario est un prolongement des tendances passées avec reprise des terres par des exploitants soucieux de s'agrandir et pour faire à peu près la même chose que l'exploitation actuelle.
- Dans le second scénario, l'exploitation de M.Thomas n'est pas reprise et on trouve une vague description d'un abandon partiel de la propriété (« les terrains pourraient de laisser envahir par la végétation s'ils ne sont pas loués »).

On est très loin de scénarios prospectifs dignes du XXIème siècle autour de l'agroécologie, seule issue crédible à la crise actuelle du productivisme agricole qui est dans l'impasse.

5 – Une grande faiblesse d'analyse de la ressource en eau.

La présentation de la ressource en eau commence page 67 par des banalités consternantes :

- L'eau utilisée « provient de sources naturelles telles que les rivières, les lacs ou les nappes phréatiques ».
- « La pollution peut avoir des impacts néfastes sur la qualité de l'eau ».
- « L'exploitation excessive des ressources en eau peut entraîner une baisse du niveau des eaux souterraines » !

Par ailleurs, page 45, il est mentionné des nappes profondes (sans précision de profondeur) qui permettraient une alimentation plus régulière (sans précision de débit ou de vitesse de recharge).

6 – Insuffisances dans l'analyse de la vulnérabilité au changement climatique

On reconnaît que le changement climatique va avoir des conséquences sur les conditions d'élevage mais sans aller plus loin pour proposer des solutions. C'est une des très grandes faiblesses de la présente étude d'impact de ne pas proposer de stratégies d'adaptation au dérèglement climatique . Il est pourtant écrit : « cela peut affecter la disponibilité des ressources en eau nécessaires à l'abreuvement des animaux ». Face à cela, il est proposé de faire un forage pour trouver de la ressource souterraine, mais sans prise en compte des autres utilisateurs du bassin versant. Il ne

serait donc pas responsable d'autoriser une telle exploitation agricole sans faire un tour de table avec les autres utilisateurs de la ressource en eau du bassin versant.

Pour finir, on ne peut que sourire à l'affirmation selon laquelle « la sensibilité du projet au changement climatique peut être qualifiée de faible ». Les sécheresses à venir vont inévitablement impacter la rentabilité de cette exploitation qui est surdimensionnée par rapport à la possibilité de mobilisation de la ressource en eau.

Pour toutes ces raisons, SRL s'oppose fermement à l'autorisation 'un tel projet.